

■ **Fondation pour la garde médicale**, à Lausanne, CH-550-0176718-2, exploiter le central téléphonique des médecins et l'ensemble de ses services périphériques (FOSC du 31.03.2004, p. 13). Les actifs et les passifs envers les tiers sont repris par la fondation FONDATION URGENCES SANTE (ci-devant FONDATION 144), à Lausanne (CH-550-0048575-7). La fondation est radiée par suite de fusion (décision du Département des finances du 7 juillet 2005).

Journal no 7839 du 14.07.2005
(02942280 / CH-550.0.176.718-2)